

Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES

APPLICABLES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

VALIDES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2023

Prestation	Prix en Euros	
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Matin	1,82 Euros	3,08 Euros
Midi avec repas		
Frais d'accueil :	3,60 Euros	9,15 Euros
Repas :	4,95 Euros	4,95 Euros
Soir	5,17 Euros	8,80 Euros
Mercredi		
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Mercredi journée avec repas		
Frais d'accueil :	11,46 Euros	18,61 Euros
Repas :	4,95 Euros	4,95 Euros
Mercredi matin + midi avec repas		
Frais d'accueil :	6,35 Euros	11,46 Euros
Repas :	4,95 Euros	4,95 Euros
Mercredi midi + après-midi avec repas		
Frais d'accueil :	6,35 Euros	11,46 Euros
Repas :	4,95 Euros	4,95 Euros
Mercredi matin ou après-midi*	6,82 Euros	9,13 Euros
Vacances Scolaires		
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Vacances (5 jours avec repas)		
Frais d'accueil :	54,18 Euros	82,28 Euros
Repas :	24,75 Euros	24,75 Euros
Vacances (1 journée avec repas)* :		
Frais d'accueil :	10,91 Euros	16,58 Euros
Repas :	4,95 Euros	4,95 Euros
Vacances : accueil en ½ journée pour les – de 6 ans (5 jours avec repas)		
Frais d'accueil :	15,90 Euros	29,92 Euros
Repas :	24,75 Euros	24,75 Euros
Vacances : accueil en ½ journée pour les – de 6 ans (1/2 journée avec repas)*		
Frais d'accueil :	4,15 Euros	7,23 Euros
Repas :	4,95 Euros	4,95 Euros

Les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année sur décision de la collectivité si les conditions contractuelles avec les délégataires venaient à changer (ex : nouvelle augmentation du coût des repas). Un avenant au contrat sera alors appliqué aux familles.

Informations complémentaires :

- * Selon les places disponibles
- Dégressivité de 10 % à partir du 2^{ème} enfant

Monsieur Daniel ACKER
Président



Monsieur François JEHL
Vice-Président en charge de
l'Enfance et la Jeunesse

